

Public Visé

Toute personne âgée de plus de 18 ans débutante ou expérimentée.

Pré Requis

Lire et comprendre la langue française
Être apte médicalement pour suivre la formation CACES[®].
Recyclage CACES[®] R490 tous les 5 ans.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'une grue auxiliaire de chargement en insistant sur les consignes de sécurité.

Obtenir le CACES[®] Grue auxiliaire R490.

Parcours pédagogique

Réglementation :

Connaitre les conditions requises pour conduire et utiliser un camion équipé d'un bras de grue auxiliaire.
Responsabilités du conducteur

Caractéristiques :

Notion de portée
Notion de charge
Le principe de la flèche

Sécurité :

Assurer les manipulations de la grue auxiliaire
Respecter les consignes d'utilisation et de sécurité d'une grue
Dispositifs de protection du conducteur
Reconnaître les éléments constitutifs de la grue
Maîtriser la conduite rationnelle de la grue
Vérifications et entretien courant à effectuer
Consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours

Mise en service et exercices de maniabilité.

Pratique à partir de différents scénarios.

Débriefing après chaque exercice pour validation de la pratique avant le test final.

TEST / EVALUATION CACES[®] Réalisation d'un test théorique. Réalisation d'un test pratique pour validation du CACES[®] grue auxiliaire R490.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques et pratiques.

Exercices pratiques.

Tests et évaluation finale formation CACES[®] bras de grue auxiliaire R490.

Moyens :

- ▶ Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur
- ▶ Livrets stagiaires
- ▶ Équipement de protection individuelle
- ▶ Bras de grue auxiliaire

Qualification Intervenant-e-s

Encadrement d'un groupe et animation de la formation par un formateur expert en conduite de grue, doté d'une expérience professionnelle de 10 ans.

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation théorique (QCM) et évaluation pratique (exercices de vérifications, circulation, conduite, manœuvres et maintenance).

Évaluation de la satisfaction du stagiaire et de l'atteinte des objectifs par questionnaire en fin de session

Signature par le stagiaire et le formateur d'une feuille d'émargement par demi-journée

Certificat de réalisation

L'attestation de formation remise aux participants en fin de formation mentionnera la réussite ou l'échec aux évaluations théoriques et pratiques. L'employeur pourra en conséquence délivrer, ou non l'autorisation interne de conduite. Le CACES® sera délivré si le résultat est positif.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec le référent handicap : Rebecca TRASK au 06 95 26 66 45

Durée

14.00 Heures **2** Jours